

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CLE ET DE LA CELLULE D'ANIMATION

2024



SOMMAIRE

Le SAGE Sioule	1
Les activités de la CLE	9
Les activités de la cellule d'animation	12
Le SAGE en action	13
Communication et sensibilisation	18
Les chiffres 2024	19
Les perspectives 2025	20

SAGE Sioule
Maison des services
21 Allée du chemin de fer
03450 EBREUIL
07 50 67 41 75
<https://sage-sioule.fr/>

LE SAGE SIOULE

LA CARTE D'IDENTITÉ DU SAGE SIOULE

Le territoire

- 2 559 km² de superficie
- 2 régions : Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine
- 3 départements : Puy-de-Dôme, Allier et Creuse
- 160 communes

L'hydrographie et l'hydrogéologie

- La Sioule : 165 km de sa source près du lac de Servières à sa confluence avec l'Allier
- 37 cours d'eau élémentaires soit 2 052 km
- 4 principaux affluents : la Miouze, le Sioulet, la Viouze et la Bouble
- Climat continental soumis à une influence océanique en amont
- Nappe de la Chaîne des Puys, ressource souterraine fragile et fortement exploitée

Les données socio-économiques

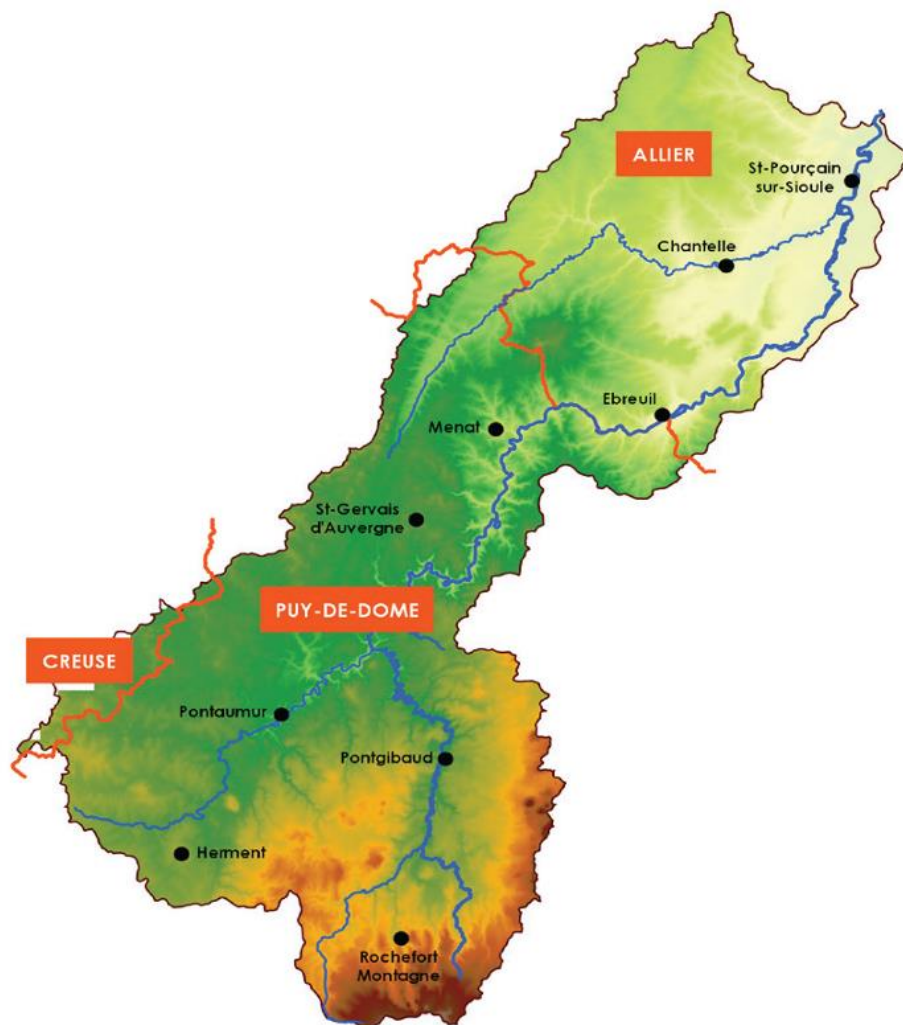
- 63 000 habitants soit 25 habitants au km²
- Territoire à dominante agricole (71 %) et forestière ou semi-naturelle (28 %)
- Activité agricole tournée vers l'élevage bovin en amont et les grandes cultures en aval
- 3 pôles industriels
- Activité hydroélectrique développée
- Activité artisanale bien représentée
- Activités touristiques liées à l'eau développées (pêche, canoë, baignade...)

LE SAGE SIOULE

LA CARTE D'IDENTITÉ DU SAGE SIOULE

Les richesses naturelles

- 24 ZNIEFF de type 1 et 5
ZNIEFF de type 2
- 2 ZICO
- 12 sites Natura 2000
- 310 km² de zones humides potentielles (12 % du bassin)
- 1 réserve naturelle régionale
- 1 réserve biologique intégrale
- 6 espaces naturels sensibles
- 13 sites inscrits et 5 sites classés
- 26 espèces de plantes remarquables
- 7 espèces piscicoles et astacicoles remarquables dont l'anguille, le saumon et l'écrevisse à pattes blanches
- Nombreux insectes et mammifères (loutre, castor, chiroptères)
- Partie amont du territoire dans le PNR des Volcans d'Auvergne



LE SAGE SIOULE

LES MASSES D'EAU

33 masses d'eau « cours d'eau »

Etat écologique 2017

- 1 masse d'eau en très bon état : le Bort
- 11 masses d'eau en bon état : la Sioule de Queuille à Jenzat , le Sioulet, la Miouze, la Bouble amont, le Ceyssat, le Gelles, le Tardoux, la Mazière, le Coli, le Cubes, les Cottariaux
- 14 masses d'eau en état moyen : la Sioule d'Olby à Fades, la Sioule aval, la Saunade, la Bouble aval, la Sioule amont, le Veyssière, le Mazaye, le Braynant, le Chalamont, la Faye, la Cèpe, la Veauce, le Sioulot et le Tyx
- 5 masses d'eau en état médiocre : la Viouze, la Cigogne, le Musant, le Gaduet et le Douzenan
- 2 masses d'eau en mauvais état : le Boulblon et la Veauvre

5 masses d'eau souterraines

- 3 masses d'eau en bon état quantitatif et chimique : bassin versant de la Sioule, édifice volcanique du Mont Dore du bassin versant de l'Allier et édifice volcanique de la Chaîne des Puys
- 2 masses d'eau en bon état quantitatif et état chimique médiocre : sables, argiles et calcaires du bassin tertiaire de la Plaine de la Limagne libre et alluvions de l'Allier aval

3 masses d'eau « plans d'eau »

Etat écologique 2017

- 1 masse d'eau en bon état : lac des Servières
- 2 masses d'eau en état moyen : le complexe des Fades et l'étang de Chancelade

Une concertation technique sur l'état des lieux des masses d'eau du SDAGE Loire-Bretagne 2028-2033 est en cours. Elle a débuté le 2 décembre 2024 et elle finira le 15 mars 2025.

LE SAGE SIOULE

L'historique

Le bassin versant de la Sioule possède des ressources en eaux et un patrimoine écologique de première importance pour le bassin de la Loire qui restent cependant très fragiles et nécessitent une grande attention. **Le SDAGE Loire Bretagne de 1996 a de ce fait inscrit le bassin de la Sioule comme territoire prioritaire pour l'élaboration d'un SAGE.**

Conscients de ces richesses, les acteurs du territoire ont souhaité préserver leur patrimoine naturel, mais aussi lutter contre la dégradation de la qualité de l'eau en signant **un Contrat de Rivière pour 5 ans en 1989.**

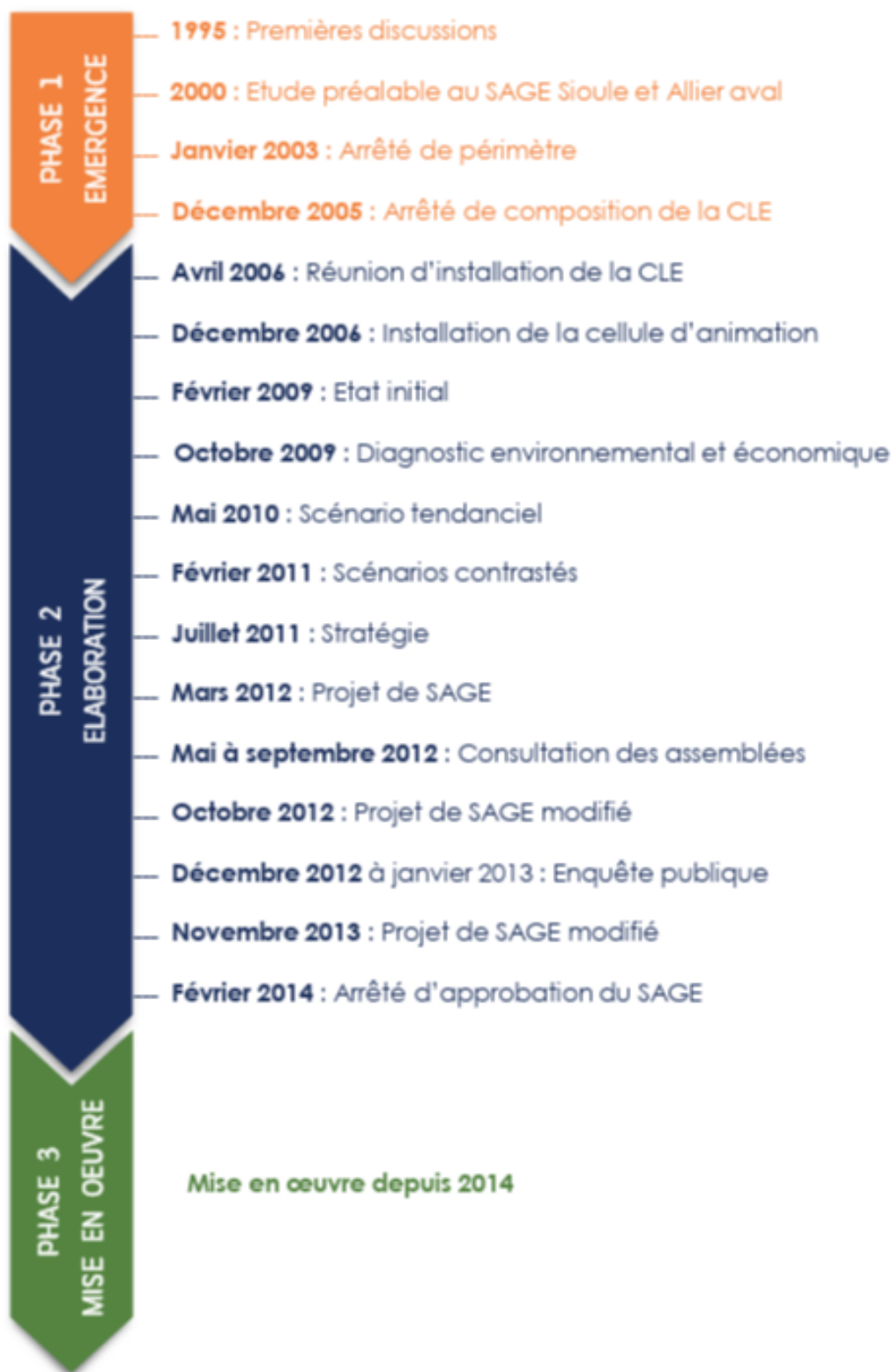
Un certain désaccord subsiste entre les différents acteurs concernant la gestion des grands aménagements hydroélectriques. La majorité des conflits d'usage tourne autour de la gestion des retenues de Fades-Besserve et de Queuille :

- la rupture de la continuité écologique
- le partage de la ressource en eau
- le fonctionnement en éclusées des ouvrages
- la gestion des sédiments contaminés
- l'eutrophisation des eaux des retenues
- le rôle des barrages dans la gestion des crues

Aussi, il est apparu que les zones humides des têtes de bassin versant n'étaient pas suffisamment prises en compte et qu'il fallait se préoccuper de la préservation de la ressource en eau de la Chaîne des Puys. Cette ressource fragile et de plus en plus sollicitée est une richesse reconnue dans le SDAGE Loire Bretagne 2010-2015 en raison de sa classification en « nappe à réserver dans le futur pour l'alimentation en eau potable » (NAEP).

LE SAGE SIOULE

Très vite, le SAGE est apparu comme l'outil le plus pertinent à l'établissement d'un dialogue entre les différents acteurs permettant de dépasser certaines oppositions et de mettre en place une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin de la Sioule. Après 7 années de travail et une soixantaine de réunions impliquant plus de 200 personnes, **le SAGE Sioule a été approuvé par arrêté interpréfectoral le 5 février 2014.**



LE SAGE SIOULE

Les enjeux du SAGE : 5 enjeux, 13 objectifs, 41 dispositions et 4 règles

En l'absence d'une politique locale de l'eau, les enjeux du territoire seraient pour certains non satisfaits ou partiellement satisfaits dans les années à venir. L'atteinte des objectifs environnementaux fixés dans le SDAGE en réponse à la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) est à la base de la démarche du SAGE Sioule.

Pour répondre aux problématiques du territoire et satisfaire les exigences de la DCE, la CLE s'est attachée à mettre en place une politique d'actions ambitieuse. Elle a porté ses réflexions sur les masses d'eau définies comme stratégiques, où l'atteinte des objectifs DCE nécessite un effort particulier des acteurs locaux (Bouble, Boublon, Sioule aval...).

La CLE a retenu comme axe fort la préservation et la restauration de la morphologie des cours d'eau en considérant que cet enjeu contribuerait également à l'atteinte des autres objectifs fixés (qualité, quantité des eaux, milieux aquatiques).



LE SAGE SIOULE

L'ORGANISATION

La CLE, son Bureau et ses commissions

Le SAGE est piloté par la Commission Locale de l'Eau (CLE). C'est un lieu privilégié de concertation, de débats, de mobilisation et de prises de décisions. Sa composition illustre la diversité des acteurs concernés par le SAGE Sioule : plus de la moitié d'élus (54%), un gros quart de représentants des usagers (30%) et le restant de représentants de l'État (16%). **Elle est présidée par Gilles JOURNET, vice président à la communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne.**

La composition de la CLE est renouvelée intégralement tous les 6 ans. Initialement mise en place par l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2005, le mandat des membres est arrivé à échéance.

La nouvelle composition de la CLE a été établie par arrêté préfectoral en date du 30 avril 2024. La CLE se compose désormais de 61 membres. Pour mettre en œuvre le SAGE, la CLE s'appuie sur son Bureau composé de 16 membres.

La CLE dispose également de **2 commissions techniques** : « **préservation des ressources en eau** » et « **aménagement, gestion et valorisation des milieux** ». Les travaux menés dans le cadre des commissions thématiques permettent d'apporter à la CLE tous les éléments nécessaires à la prise de décisions. Les commissions techniques associent l'ensemble des acteurs à la réflexion, y compris les acteurs extérieurs à la CLE (acteurs économiques, associatifs et administratifs du bassin versant, qu'ils soient élus, techniciens ou bénévoles). L'objectif est d'enrichir les discussions et de prendre en compte tous les points de vue.

En complément, une **commission inter-SAGE** facilite une gestion équilibrée des ressources en eaux souterraines de la Chaîne des Puys communes aux territoires des SAGE Sioule et Allier Aval. Elle se compose de 12 membres issus des 2 CLE.

LE SAGE SIOULE

L'ORGANISATION

La cellule d'animation

En 2024, la cellule d'animation du SAGE Sioule était composée d'un poste basé à Ebreuil : Céline BOISSON, **animatrice** à 80%, chargée d'animer la CLE et de faciliter la phase de mise en œuvre du SAGE. Elle a quitté ses fonctions en août et son poste a été vacant jusqu'en janvier 2025.

La cellule d'animation est encadrée par Laurent BOISGARD, chef du service Aménagement et Gestion des Eaux à l'Établissement public Loire. Elle est également appuyée par les nombreux services dont dispose l'Établissement (SIG, communication, marché public, ...).

Le portage du SAGE

Durant toute sa phase d'élaboration, le SAGE a été porté par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC). Suite à la promulgation de la Loi Grenelle 2, le contexte réglementaire ne permet plus au SMAD des Combrailles de porter le SAGE dans sa phase de mise en œuvre. En effet, le territoire de compétence du SMAD des Combrailles ne couvre que partiellement le territoire du SAGE Sioule.

Depuis 2013, l'Établissement public Loire assure le portage du SAGE Sioule. Le siège de l'EP Loire étant à Orléans et dans l'intérêt du territoire, la cellule d'animation est accueillie à Ebreuil dans les locaux de la Communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne tout comme l'animateur du Contrat Territorial Sioule-Andelot.



Les missions de l'animatrice

Faire vivre le SAGE

- > Organiser et animer les réunions de la CLE, de son Bureau et de ses commissions
- > Coordonner et/ou suivre les opérations réalisées sur le territoire du SAGE
- > Accompagner les maîtres d'ouvrage dans la réalisation de leurs actions
- > Réaliser des documents et des outils pédagogiques de sensibilisation et de communication
- > Suivre administrativement et financièrement la procédure

Vérifier la compatibilité/conformité des projets avec le SAGE

- > Préparer et rédiger les avis de la CLE
- > Suivre les politiques territoriales qui doivent être compatibles avec le SAGE

Evaluer le SAGE

- > Rédiger les rapports d'activité de la CLE
- > Evaluer les actions réalisées via le tableau de bord du SAGE

Autres

- > Participer au bon fonctionnement du service Aménagement et Gestion des Eaux de l'EP Loire
- > Représenter ponctuellement l'EP Loire sur le bassin de la Sioule

LES ACTIVITES DE LA CLE

REUNIONS

Au total, 3 réunions ont ponctué l'année 2024 :

- 1 réunion de la CLE
- 2 réunions du comité de pilotage de la pré étude HMUC

La CLE du 28 mai 2024

La CLE s'est réunie à Ébreuil avec pour ordre du jour:

- Election du(de la) président(e) et du(de la) Vice-Président(e)
- Composition du bureau de la CLE
- Composition de la commission Inter-SAGE Chaine des Puys
- Adoption du précédent compte rendu
- Bilan des actions 2023
- Point d'information sur le volet « eau » et « changement climatique » du projet de mine de lithium (IMERYYS)
- Questions diverses/ informations

Au final, le bilan des actions 2023 n'a pas pu être présenté et a été remis à une prochaine réunion.

Les délibérations sont consultables sur internet.



La CLE du 28 mai 2024

Présents : 37

Représentés : 12

Votants : 49/61 (quorum atteint)

- Délibération n°2024-01 : Adoption de l'ordre du jour de la CLE du 28 mai 2024
- Délibération n°2024-02 : Election du Président de la CLE
- Délibération n°2024-03 : Election du Vice-Président de la CLE
- Délibération n°2024-04 : Composition du bureau
- Délibération n°2024-05 : Composition de la Commission Inter-SAGE
- Délibération n°2024-06 : Adoption du compte rendu de la réunion de CLE du 30 novembre 2023

LES ACTIVITES DE LA CLE

LES AVIS

1 avis formulé en
2024

La régularisation du plan d'eau de Chaumadoux à Briffons

Dans le cadre de l'enquête administrative relative à la demande de régularisation du plan d'eau « Chaumadoux » situé sur la commune de Briffons, la DDT 63 a sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule par courrier daté du 20 février 2024.

Après réception et lecture du dossier fourni pour avis, 3 points posent problèmes sur le plan technique :

- le dimensionnement de la prise d'eau insuffisant pour faire transiter le débit réservé (0,9L/s au lieu de 0,2L/s).
- l'absence d'élément concernant la gestion régulière et lors des vidanges dans le dossier
- l'absence de compensation de la zone humide détruite.

Sur le plan administratif, le plan d'eau ne peut être régularisé malgré ses usages, notamment abreuvement et défense incendie.

En outre, après analyse, le projet n'est pas compatible avec le SDAGE Loire-Bretagne et le SAGE Sioule.

Le bureau de la CLE du SAGE Sioule a émis un avis défavorable et propose compte tenu des usages du plan d'eau, de réduire la surface du plan d'eau à moins de 1000 m² (au lieu de 1500m²) et de prélever moins de 5% du débit du cours d'eau soit 0,45 L/s au module (au lieu de 1,5 L/s) afin de passer sous le seuil de déclaration et ainsi s'affranchir des blocages réglementaires (plan d'eau et zone humide). Auquel cas, le dimensionnement de la prise d'eau sera à revoir (débit de prélèvement et débit réservé).

LES ACTIVITES DE LA CLE

NOTE DE COMPATIBILITÉ

La création d'une retenue à Louroux-de-Bouble

L'avis de la DDT 03 a été sollicité quant à la faisabilité administrative du projet de création d'un plan d'eau sur la commune de Louroux-de-Bouble. Celle-ci l'a renvoyé vers la cellule d'animation de la CLE Sioule. Une note de compatibilité a été rédigée mais elle ne prévaut pas un avis de la CLE.

Après une visite de terrain réalisée le 4 avril 2024 et analyse du projet, il peut être considéré comme **compatible avec le SDAGE Loire-Bretagne sous réserve du respect des prescriptions suivantes** :

- Définition de la période de remplissage afin de statuer sur le classement du prélèvement (étiage ou hivernal dans le cadre de l'OUGC)
- Mise en dérivation des eaux de ruissellement via un fossé de contournement qui sera alimenté dès lors que la retenue sera pleine
- Définition du strict volume nécessaire pour satisfaire les besoins actuels et futurs avec analyse sous changement climatique (condition de remplissage + évolution des besoins)
- Mise en place d'un système de vidange
- Dimensionnement d'un évacuateur de « crue » (ou plutôt pluie extrême si pas sur cours d'eau)
- Mise en place d'un dispositif de piégeage lors des vidange

De plus, **le projet peut être considéré comme conforme avec le PAGD et le règlement du SAGE Sioule.**

L'avis et la note de compatibilité sont disponibles sur internet.

LES ACTIVITES DE LA CELLULE D'ANIMATION

En plus de l'animation des réunions du Bureau ou de la CLE, l'animatrice du SAGE organise, coordonne ou participe à de nombreuses réunions ou rencontres dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE.

L'animatrice a organisé en 2024 :

- **2 réunions du comité de pilotage de la pré étude HMUC** pour suivre l'avancée de l'étude et valider les propositions du bureau d'étude à chacune des phases.



Le COPIL du 21 juin 2024

Ordre du jour :

- Validation de la phase 1
- Validation de la phase 2 : bilan de la concertation (hors gouvernance)
- Phase 3 : état des lieux des connaissances et de celles à acquérir : synthèse de l'analyse
- Vers une étude HMUC : vos avis ? Quels objectifs ?



Le COPIL du 01 octobre 2024

Ordre du jour :

- Synthèse des échanges du précédent COPIL
- Cahier des charges pour la futur étude HMUC
- Besoins des milieux « hors basses eaux » : protocole et proposition de stations de mesure

Le suivi des projets en cours sur le bassin est primordial afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la prise en compte des enjeux de la gestion intégrée de l'eau le plus en amont possible de leurs décisions et de faciliter ainsi la mise en œuvre du SAGE.

Les réunions d'échange participent à la mise en réseau des SAGE, des contrats territoriaux et des experts en mutualisant les travaux et méthodologies relatifs aux études (zones humides, continuité écologique, têtes de bassins versants, ...) et aux actions de communication (site internet, guide, ...).

Le projet de mines de Lithium, appelé EMILI, porté par IMERYS a également été suivi par l'animatrice.

LE SAGE EN ACTION

ACTIONS MENEES PAR LA CELLULE D'ANIMATION

Le diagnostic des vulnérabilités aux changements climatiques

Ce diagnostic s'intègre dans le cadre du projet Life Eau & climat pour lequel le bassin de la Sioule a été fléché comme territoire pilote pour tester une méthodologie permettant d'identifier et de caractériser les vulnérabilités d'un bassin face au dérèglement climatique. Il est réalisé en interne par l'animatrice.

En 2022, un COTEC et un atelier ont été organisés. La première réunion a permis de présenter le projet Life ainsi que le déroulement de l'étude et de valider les choix techniques. L'identification des facteurs de vulnérabilité et le choix des indicateurs ont été effectués lors de l'atelier.

En 2023, les indicateurs de sensibilité territoriale et d'aléas climatiques ont été validés (2 COPIL/COTEC). Mais, durant le 2ème semestre, l'étude a été interrompue le temps d'attendre les nouvelles projections hydroclimatiques d'Explore 2 au droit des stations hydrologiques sélectionnées. Ces données n'ont été mises à disposition qu'en mars 2024.

Une version provisoire du document a été envoyé pour relecture au COPIL en août 2024. Après intégration des retours, il sera validé en CLE en 2025.

3 projections climatiques, couplées à 4 modèle hydrologiques, ont été utilisées pour affiner le climat passé et prévoir le climat futur à moyen terme (2050-2070). Le scénario constant RCP 8,5 a été choisi. Les données météorologiques réelles n'ont pas été injectées dans les modèles choisis.

Les principaux résultats montrent des effets du changements climatique déjà perceptibles :

- un réchauffement de + 0,2 à + 0,5°C par décennie
- une très légère tendance à la baisse des précipitations, notamment en plaine
- une évapotranspiration potentielle en hausse d'environ 20% en 36 ans

LE SAGE EN ACTION

ACTIONS MENEES PAR LA CELLULE D'ANIMATION

Le diagnostic des vulnérabilités aux changements climatiques

Pour le futur, les tendances climatiques montrent principalement :

- une augmentation de la température moyenne annuelle de +2 à 3°C
- un cumul des précipitations relativement stable ou en légère augmentation (- 1 à + 8 %) mais une modification de la répartition de ces dernières avec des hivers plus pluvieux et des étés plus secs
- une hausse de l'évapotranspiration potentielle : + 7 à + 18%

Une fois les tendances globales identifiées, l'étude a défini la vulnérabilité de chaque masse d'eau pour 10 impacts du changement climatique :

- Disponibilité de la ressource en eau (superficielle et souterraine)
- Demande agricole en eau (irrigation et abreuvement)
- Difficultés d'approvisionnement en AEP
- Capacité d'autoépuration des milieux
- Niveau de pression des rejets d'assainissement à l'étiage
- Risques sanitaires liés à l'eutrophisation
- Assèchement des zones humides
- Perte de fonctionnalité des têtes de bassin (reproduction, croissance)
- Modification des aires de répartition des espèces piscicoles
- Évolution des dommages liés aux inondations

La note de vulnérabilité s'échelonne de 1 (très faible) à 5 (très forte). Des cartes par impact pour chacune des 3 projections climatiques ont été produites et sont consultables dans le rapport mis à disposition sur le site internet.

LE SAGE EN ACTION

ACTIONS MENEES PAR LA CELLULE D'ANIMATION

La pré étude HMUC

Durant les mois d'avril à octobre, les prélèvements dans les eaux superficielles sont plafonnés au volume actuel. Plus aucune possibilité n'est offerte pour un nouvel usage ou activité (hors eau potable) afin de prévenir un déséquilibre quantitatif sur le bassin de la Sioule (Disposition 7B-3 du SDAGE Loire Bretagne).

Afin de définir une gestion volumétrique adaptée au territoire, la CLE a souhaité en 2022 s'engager dans la réalisation d'une analyse dite « Hydrologie, Milieux, Usages, Climat » (HMUC). Ce type d'étude s'avère souvent très lourd techniquement et financièrement, si bien qu'avant de s'engager concrètement, la CLE a préféré conduire une pré étude visant à mieux cerner les besoins et les attentes des acteurs dans un premier temps, puis enclencher rapidement les phases d'acquisition de connaissances indispensables (hydrologie, milieux, plans d'eau, ...).

Grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau et de l'Etat, cette étude a pu démarrer en janvier 2023 et s'étalera jusqu'en septembre 2025.

Son contenu est le suivant :

- Phase 1 : simulation de l'application des dispositions du SAGE
- Phase 2 : identification des enjeux, des objectifs et des attentes des acteurs
- Phase 3 : état des lieux des connaissances disponibles et de celles à acquérir
- Phase 4a : bancarisation des données hydrologiques et hydrogéologiques
- Phase 4b : détermination des besoins des milieux
- Phase 4c : analyse complémentaire plans d'eau : volets hydrologie et qualité
- Phase 5 : rédaction du cahier des charges HMUC Sioule

LE SAGE EN ACTION

ACTIONS DU CONTRAT TERRITORIAL SIOULE-ANDELOT

Le contrat territorial Sioule-Andelot 2023-2028 a vocation à mettre en œuvre les dispositions du SAGE. Il comporte 5 volets :

- Volet A : Milieux aquatiques
- Volet B : Zones humides
- Volet C : Quantité
- Volet D : Qualité
- Volet E : Communication et suivi

L'année 2024 a été consacrée à :

- **la mise en place d'une méthodologie pour l'étude de l'impact cumulé des plans d'eau sur la thermie des cours d'eau et l'instrumentalisation**
- **la mise en place d'une méthodologie pour le diagnostic agricole de territoire**
- **la réalisation des études préalables aux opérations 2025 (dossier subventions - passage au 12^{ème} programme de l'Agence de l'eau Loire Bretagne - concertations, terrain...)**
- **L'appui technique et administratif pour la réalisation de travaux ponctuels**
- **la réalisation de travaux**

Les travaux réalisés depuis 2023 concernent:

- La restauration des têtes de bassins versant de la Viouze
- La restauration des têtes de bassins versant du plan d'eau de Servant
- Le rétablissement de la continuité sur la Bouble avec l'effacement de 3 passages busés infranchissables, remplacés par des ponts à fond libre.
- Le rétablissement de la continuité écologique sur le ruisseau de Pérol (remplacement d'un passage busé et effacement d'un étang)
- La restauration du lit mineur du Gaduet à Louchy et Saulcet
- La restauration de la structure des berges sur la Bouble au niveau de Bayet

LE SAGE EN ACTION

ACTIONS DU CONTRAT TERRITORIAL SIOULE-ANDELOT

MAITRISE D'OUVRAGE		PROGRAMMATION 2024	SECTEUR D'INTERVENTION	ETAT
Volet D : Qualité	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Etude de dimensionnement de zones tampons humides artificielles en sortie de réseau de rases	Sauvagnat – Sirsous	Dépôt des demandes de subventions Travaux 2025
	CC Saint-Pourçain-Sioule-Limagne	Etude de dimensionnement de zones tampons humides artificielles en sortie de réseau de drain agricole	Jenzat – Sioule	Dépôt des demandes de subventions Travaux 2025
	CC Pays de Saint-Eloy	Etude de dimensionnement de zones tampons humides artificielles		Reportée
	CC Combrailles Sioule et Morge	Etude de dimensionnement de zones tampons humides artificielles		Reportée
	Mission Haie Auvergne Rhône-Alpes	Réalisation d'une formation à destination des élus et agents communaux sur l'entretien des haies en bordure de voirie en contexte grande culture	Secteur CC Saint-Pourçain-Sioule-Limagne	Réalisée
	SMAD	Suivi des MAEC – Formation obligatoire	13 exploitations engagées (le Sioulet, la Saunade, la Faye et la Cigogne)	Réalisée
	CC Saint-Pourçain Sioule Limagne et SMAD	Diagnostic agricole de territoire	Totalité du périmètre du Contrat Territorial	En cours
	CC Saint-Pourçain Sioule Limagne et SMAD	Création d'un réseau de partenaires agricoles		Reportée

Projet de recherche sur les ressources en eau souterraine de la Chaîne des Puys – CAPRICE

L'animatrice, en partenariat avec le SAGE Allier aval a participé à la réalisation d'un **motion design explicitant le fonctionnement hydrogéologique des ressources de la Chaîne des Puys**. Il vient compléter les 3 premières vidéos sur les volets géologique, géochimique et hydrologique du projet de recherche CAPRICE.

Site internet du SAGE Sioule

La **refonte des sites Internet** des 10 SAGE portés par l'EP Loire a été engagée et l'animatrice s'est positionnée comme pilote au côté de la chargée de communication. La mise en ligne du nouveau site internet se fera début 2025.



LES CHIFFRES 2024

L'Etablissement public Loire assure l'animation et le financement de la mise en œuvre du SAGE pour le compte de la Commission locale de l'eau. Des partenaires financiers soutiennent l'EP Loire dans cette tâche.

Pour l'année 2024, les dépenses réalisées s'élèvent à 292 478,24 €.

	Dépenses 2024	PLAN DE FINANCEMENT	
		Agence de l'eau	Etablissement public Loire
ANIMATION	73 107,34 €		
Salaires et charges	64 865,69 €	70%	30%
Frais de fonctionnement	8 241,65 €	Forfait	
COMMUNICATION	4 858,90 €		
Hébergement du site internet	356,00 €	0%	100%
Refonte site internet	1 682,90 €	50%	50%
Film	2 820,00 €	50%	50%
ETUDE	214 512,00 €		
Pré étude HMUC Sioule	214 512,00 €	100%	
TOTAL	292 478,24 €		

LES PERSPECTIVES 2025

La construction d'une vision partagée entre l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la CLE et sa structure porteuse, à travers la feuille de route, a permis à la cellule d'animation du SAGE Sioule d'engager des actions pour répondre aux enjeux du territoire et viser l'atteinte des objectifs environnementaux du SDAGE.

Pré étude HMUC et HMUC

Pour 2025, l'objectif premier est de finaliser la pré étude HMUC et lancer l'étude HMUC avec la consultation des prestataires et la recherche des financements nécessaires.

Diagnostic des vulnérabilités aux changements climatiques

Le diagnostic des vulnérabilités face aux changements climatiques sera finalisé et validé en CLE. Une réflexion sur la mise en place d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques sera engagée.

Communication et sensibilisation

Le site Internet passera à sa nouvelle version et il sera mis à jour. Une présentation au grand public des résultats issus du diagnostic des vulnérabilités aux changements climatiques sera planifiée.

En outre, le déroulement du projet EMILI de la société IMERYS sera suivi.

En parallèle de ces actions spécifiques, l'animation de la CLE (réunions, avis, ...), le suivi administratif et financier du SAGE et sa mise en œuvre continuera avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice en janvier 2025 en remplacement de Céline BOISSON.